

traire à la politique du ministère de révéler les effectifs d'une unité en particulier. Cependant, au 30 juin 1968, il y avait quatre régiments d'artillerie et quatre batteries d'artillerie, à savoir: 1^{er} régiment de la RCHA; 2^e régiment de la RCHA; 3^e régiment de la RCHA; 4^e régiment de la RCHA; 1^{re} batterie de missiles sol-sol; 2^e batterie de missiles sol-sol; 3^e batterie de la RCHA; 1^{re} batterie de repérage. Effectif total: 2,881.

3. La 1^{re} batterie de repérage a été licenciée le 1^{er} juillet 1968, et la 2^e batterie de missiles sol-sol le 1^{er} septembre 1968.

L'EMPLOI DU PERSONNEL DES FORCES ARMÉES

Question n° 23—L'hon. M. Harkness:

Au 31 juillet 1968, a) combien d'officiers, de sous-officiers et d'hommes servaient dans des unités combattantes des forces armées canadiennes (c'est-à-dire des navires, des bataillons, des régiments, des escadrilles aériennes, etc.), b) combien de personnes occupaient des postes d'administration, d'instruction ou d'autres postes dans des unités non combattantes?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Tous les membres des Forces armées canadiennes sont entraînés en vue d'exercer des fonctions combattantes. Il est difficile de distinguer entre ceux qui occupent des «emplois combattants» et ceux qui occupent des «emplois non combattants». Cependant, au 1^{er} juillet 1968, sur 99,817 hommes, environ 9,900 officiers et 23,400 hommes de combat occupaient des fonctions touchant respectivement l'administration, l'instruction, et autres domaines connexes.

LES UNITÉS BLINDÉES DES FORCES RÉGULIÈRES

Question n° 24—L'hon. M. Harkness:

1. Au 31 juillet 1968, a) combien de régiments blindés les forces canadiennes régulières comp-

taient-elles, b) quels sont les noms de ces régiments et leurs effectifs, c) quels étaient leurs effectifs en temps de guerre?

2. Quel est l'effectif prévu en cas de guerre de chacun de ces régiments à la suite de la réduction annoncée du nombre des escadrons?

3. L'un de ces régiments a-t-il été licencié ou est-il sur le point de l'être?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Il n'est pas dans l'intérêt public, estime-t-on, de révéler les effectifs de guerre des unités militaires, et il est contraire à la politique du ministère de révéler l'effectif d'une unité en particulier. Cependant, au 1^{er} juillet 1968, il y avait quatre régiments et deux escadrons de blindés; à savoir: le Royal Canadian Dragoons; le 8 Canadian Hussars; l'escadron "C" du 8 Canadian Hussars; le Lord Strathcona Horse Regiment of Canada; le Fort Garry Horse; l'escadron de reconnaissance du Fort Garry Horse. Effectif total: 2,094.

3. Non.

DEMANDES D'OFFRES POUR L'INSTALLATION DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE À VAL-D'OR, ROUYN ET AMOS

Question n° 38—M. Caouette:

1. Quels sont les noms des entrepreneurs qui ont présenté leur soumission à la Société centrale d'hypothèques et de logement en réponse à ses appels d'offres faits en juillet 1968 pour l'installation de système de chauffage à Val-d'Or, à Rouyn et à Amos?

2. Quel était le montant de chaque soumission?

3. A qui la Société a-t-elle accordé le ou les contrats concernant chacun des projets de Val-d'Or, de Rouyn et d'Amos?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): 1 et 2.

Entrepreneur	Projet et montant de la soumission		
	Amos \$	Val-d'Or \$	Rouyn \$
Jean Boutin Lac Lemoyne (Québec)	néant	28,700.00	néant
Econo Heating Ottawa (Ontario)	40,170.00	30,752.05	6,858.00
Robert Dumas Malartic (Québec)	42,840.00	34,440.00	8,820.00
L.-D. Pilon Noranda (Québec)	56,880.00	40,180.00	10,740.00
Drouin, Allard Inc. Amos (Québec)	59,635.20	néant	néant
Gagnon-Gélinas Enr. Rouyn (Québec)	néant	néant	10,360.32
Jean-B. Boutin, Inc. Amos (Québec)	65,568.00	néant	néant